



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf août à dix heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de METTRAY, sous la présidence de Monsieur Philippe CLEMOT, le Maire.

Étaient présents :

Philippe CLÉMOT, Emmanuel DUTAY, Nathalie SAUVEY, Chloé MÉTAYER, Jean-Claude DUCHESNE, Daniel LAURENT, Michel LE GALLIC, Alexandra LEMARCHAND, Marie-Jeanne CHADES, Constance LUTHRINGER.

Étaient représentés :

Eric HERAULT représenté par Chloé METAYER
Sabrina LOISON représentée par Daniel LAURENT
Michel DUREAU représenté par Philippe CLÉMOT
Michel COTTET représenté par Emmanuel DUTAY
Hélène HERBAUT représentée par Michel LE GALLIC
Hervé NANA représenté par Jean-Claude DUCHESNE
Mickaël RIOU représenté par Nathalie SAUVEY

Étaient absents : Corentin MENOIRET et Claire VANUZZI

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 19

Présents : 10

Votants : 17

Date de la convocation : 19 août 2022

Date d'affichage : 19 août 2022

Le quorum étant atteint,

Secrétaire de séance : Nathalie SAUVEY

034 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, APPROUVE à l'UNANIMITÉ le Procès-Verbal tel que présenté.

Pour :17

Contre :0

Abstention :0

Ordre du jour de la séance

34-2022-08-29 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2022

35-2022-08-29 Cession par Touraine Logement d'un logement

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il était convenu de délibérer sur une décision modificative, afin d'alimenter l'opération de dépenses du local technique – préau.

Or, le contexte économique entraîne une hausse conséquente du prix des matériaux.

En parallèle, les collectivités territoriales doivent faire face aux diminutions des dotations de l'état ainsi qu'à la hausse des prix de l'énergie.

Les marchés métropolitains, signés cet été engendrent une multiplication par 2 des prix de l'électricité et par 6.7 sur les prix du gaz. Ceci a de fortes conséquences sur le budget de fonctionnement de la commune.

Les tarifs de la restauration scolaire ont également augmenté.

Monsieur le Maire précise qu'une note sera envoyée à chaque président d'association, pour veuille à ce qu'ils informent la mairie en cas de fuite d'eau et/ou de dégradation. Par ailleurs, une attention devra être portée pour que les lumières soient éteintes le soir et ainsi éviter toutes consommations inutiles.

Le projet qui avait un budget initial à hauteur de 250 000 euros, s'élève aujourd'hui à plus de 500 000 euros. La seule subvention qui a été attribuée pour ce projet est celle du département pour un montant de 125 000 euros.

Ainsi, une réflexion sur le projet doit se faire notamment lors de la prochaine réunion d'adjoints et la commission générale qui se tiendront le 15/09.

Pour le moment, le projet du local technique sera reporté dans l'attente d'un arbitrage et d'une éventuelle révision du projet à la baisse.

Pour rappel, le permis de construire avait été déposé fin juin et incluait le projet de chaufferie Biomasse.

La décision modificative inscrite à l'ordre du jour est ainsi ajournée.

35. Cession par Touraine Logement d'un logement

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur la vente d'un logement social. Cette vente impacte le pourcentage de logements sociaux sur la commune qui s'élève à 16%. Pour rappel, la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) fixe à 25 % le nombre de logement sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants. Toutefois, dans les communes appartenant à des territoires dont la situation locale ne justifie pas un renforcement des obligations de production, cette obligation n'est pas applicable.

Sur la commune de Mettray, monsieur le Maire rappelle qu'il a été intégré dans les OAP, 25% de logements sociaux suite à la dernière révision du PLU.

Monsieur le Maire, Philippe CLÉMOT, indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'émettre un avis dans le cas de la vente d'un logement individuel situé 26 rue du 11 novembre à Mettray.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L443-7 du code de la construction et de l'habitation,

Vu le courrier de Tours Métropole Val de Loire en date du 08 juillet 2022,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- EMET un avis favorable à la cession par Touraine Logement d'un logement individuel situé 26 rue du 11 novembre à Mettray.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour :17

Contre :0

Abstention :0

Points divers :

Journée Nettoyage : Chloé METAYER rappelle que la journée nettoyage se déroulera le samedi 17/09. Jean-Claude DUCHESNE ne pourra être présent. Un mail devra être rédigé sur l'organisation de cette journée. Jean-Claude DUCHESNE se chargera de contacter le président de BVNT pour organiser cette matinée.

Soirée Ciné : Chloé METAYER indique que cette soirée s'est déroulée dans les meilleures conditions et a permis de rassembler jeunes et moins jeunes. Néanmoins, une coupure de courant a eu lieu lors du rangement du matériel, sans trouver de solution. Il faudra veiller à comprendre son origine. Cette coupure provient peut-être du stade de la vallée.

Forum des associations : Nathalie SAUVEY indique que l'organisation du forum est prête pour samedi 3/09. L'école de Musique a été informée que suite à son changement de statut elle ne pourrait y participer cette année.

Local Technique – Préau : Monsieur le Maire, précise que suite aux décisions évoquées en début de conseil, la démolition du préau sera suspendue pour le moment.

Eco-pâturage : Jean-Claude DUCHESNE informe que les brebis partiront mercredi 31 août.

Rucher : Jean-Claude DUCHESNE précise qu'un panneau a été installé au RUCHER par M. LE GUEN.

Le prochain conseil municipal se tiendra fin septembre début octobre.

La séance est close à 11h00

Fait et affiché à Mettray, le 05/09/2022

La secrétaire de séance, Nathalie SAUVEY

